

aux fermiers un revenu stable, une production stable et une organisation agricole stable pour les années à venir.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, il se fait tard et mes remarques seront brèves car nombre des problèmes qui découlent de cette réduction des emblavures ont déjà été examinés au cours du débat. Ce programme de réduction des emblavures est négatif. C'est un aveu d'échec. Ce programme, qui a été annoncé vendredi dernier par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, c'est l'admission pure et simple de l'échec du gouvernement qui n'a pu vendre le blé canadien.

Les données disponibles en ce moment au sujet de ces ventes révèlent qu'à ce jour, la diminution enregistrée atteint 31 p. 100 pour les quatre premiers mois de la présente campagne; ce niveau est le plus bas depuis 14 ans. Si nous examinons les réalisations de nos concurrents pour la même période, nous voyons que l'Argentine a accru ses ventes de blé de 60 p. 100 environ, l'Australie de 50 p. 100 et les États-Unis de 40 p. 100.

Le ministre a déclaré ce soir que nos ventes de blé augmenteront sensiblement à la fin de l'année-récolte. Elles pourraient atteindre 375 millions de boisseaux. Évidemment, j'espère qu'il a raison, car ce serait très apprécié des fermiers. Mais cette quantité n'atteint pas notre part du marché mondial quand l'accord international sur le blé était en vigueur. A cette époque, nos ventes atteignaient jusqu'à 500 ou 600 millions de boisseaux. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, nos cultivateurs ne peuvent pas s'enthousiasmer devant des ventes totales de 375 millions de boisseaux cette année, et nous devons tous convenir que cela entamera peu le milliard de boisseaux de blé actuellement stockés, sans parler de ce que la récolte de cette année pourra y ajouter.

Je reconnais au gouvernement d'avoir enfin compris la gravité du problème agricole dans l'Ouest, mais je ne peux pas le féliciter en lui disant que ce programme résoudra le problème. On peut dire honnêtement que c'est trop peu et trop tard. En fait, ce ne sont que des miettes tombées de la table du maître.

A première vue, le grand public, la presse et ceux qui ne connaissent guère la situation dans l'Ouest, vont dire que 140 millions de dollars représentent une forte somme pour une industrie. Mais, permettez-moi de le signaler, monsieur l'Orateur, des cultivateurs de l'Ouest m'ont déjà représenté que, selon toutes probabilités, les cultivateurs ne pourront retirer que 40 millions au plus de ce programme. Cela reste à voir, bien entendu.

Je pourrais mentionner ici que lorsque je dis, «m'ont déjà représenté», c'est parce que j'ai eu l'honneur d'assister à une réunion à Saskatoon au cours de la dernière fin de semaine, où notre parti conservateur progressiste tenait un congrès en vue de se choisir un chef; il y avait 350 délégués de tous les coins de la Saskatchewan. Nous avons eu une discussion de premier ordre sur les divers problèmes touchant ces gens et nous avons entendu leurs points de vue; je dois dire qu'ils ne sont pas très optimistes.

La critique la plus importante et la plus directe que j'aie entendu formuler, c'est que les \$6 l'acre pour la jachère d'été ne couvrent que les frais nécessaires pour tenir la mauvaise herbe en respect pour l'année. Comment l'agriculteur fera-t-il face aux impôts fonciers élevés, aux intérêts sur ses emprunts sur garanties foncières, où trouvera-t-il de quoi faire vivre sa femme et sa famille, payer les intérêts sur les machines, etc? Il aurait fallu, pour être réaliste, que le paiement pour la jachère d'été soit d'au moins \$10 l'acre.

En ce qui concerne les fourrages, là aussi il y a échec complet, car il en résulte pour les agriculteurs la perte d'un produit qu'ils peuvent vendre. Tout d'abord, les frais de culture et l'achat de la semence absorberont immédiatement la prime de \$10 l'acre. Au fait, on s'aperçoit que la semence, si on en trouve, coûtera dans certains cas de 70 à 80 cents la livre. Il faudrait donc que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) vérifie immédiatement cette question.

L'un des plus grands sujets de plainte que j'ai entendu se fonder sur le fait que par suite du fort accroissement volontaire des jachères d'été l'année dernière, quelque 15 p. 100, à quoi va s'ajouter la majoration beaucoup plus forte prédite avec confiance par le gouvernement pour cette année aux termes du plan actuel, si le temps tournait au sec, nous risquerions d'avoir le pire désert de sable qu'on ait jamais connu au Canada dans tout le triangle Palliser.

Bon nombre de députés, dont le député libéral d'Assiniboia, ainsi que mon collègue de Battle River, ont signalé très clairement les nombreuses insuffisances de ce plan de réduction des emblavures et ont imploré le gouvernement de revoir l'ensemble du programme. Il n'est donc pas dans mon intention à cette heure tardive d'ennuyer les députés en répétant ces doléances. Mais j'aimerais faire inscrire au hansard une ou deux citations pour indiquer aux ministériels que tout n'est pas pour le mieux dans ce plan et que tout n'est pas clair et réjouissant pour ceux qu'il touche.